



ISSN 0154 - 2109



Rapport du Comité d'Homologation Auvergne : année 2017.

Thibault BRUGEROLLE, Clément ROLLANT et le CH Auvergne



LE GRAND-DUC N°86 (ANNEE 2018)



Résumé

Cet article est la synthèse commentée des observations d'oiseaux rares au cours de l'année 2017. Parmi les faits marquants, on soulignera les observations d'espèces occasionnelles en Auvergne comme la Buse pattue, le Labbe parasite, la Fauvette passerinette, le Bruant lapon, etc.

Introduction

Ce 14^{ème} rapport du Comité d'Homologation Auvergne (CHA) prend en compte les données ornithologiques homologuées de l'année 2017 ainsi que quelques observations des années antérieures. Figurent également dans cette synthèse les données d'espèces migratrices plus communes mais observées à des dates inhabituelles. Les observations concernant 34 espèces ou sous-espèces sont présentées dans ce rapport.

En 2017, le Comité, composé de Thibault BRUGEROLLE (président), Sébastien HEINERICH, Romain RIOLS, Clément ROLLANT (secrétaire), Gilles SAULAS, Pierre TOURRET et Arnaud TROMPAT, a traité 426 données (données en doublons incluses). Au final, 400 ont été validées et 26 non validées.

Après avoir réalisé en 2015 une refonte de la liste des espèces soumises à homologation, le comité a revu en début d'année les périodes d'homologation concernant les espèces migratrices plus communes observées à des dates inhabituelles (observations d'Hirondelles de fenêtre ou rustique en période hivernale, de Pinson du Nord ou de Harle bièvre en été par exemple). Une mise à jour en profondeur était devenue nécessaire car les connaissances sur les dates d'arrivée et de départ de chaque espèce migratrice se sont beaucoup améliorées après 9 ans de fonctionnement de la base de données en ligne www.faune-auvergne.org mais aussi parce que toute nouvelle date record d'arrivée ou de départ n'était pas forcément incluse dans la période d'homologation. Désormais, les observations d'espèces migratrices à des dates record seront systématiquement vérifiées par le comité, non pas qu'il attache une grande importance à de telles données, mais surtout parce que ce sont des informations souvent reprises dans la littérature et qui se doivent d'être fiables. Au final, ces changements ont concerné 22 espèces et ont pris effet au 1^{er} janvier 2017. A noter aussi que les périodes d'homologation des espèces migratrices sont désormais susceptibles d'être revues au début de chaque année en fonction des données validées obtenues l'année antérieure.

Parmi les observations les plus remarquables de l'année 2017, sont à souligner chez les oiseaux d'eau l'hivernage partiel d'un groupe de Fuligule milouinan à Saint-Avit (63), une donnée estivale de Harle bièvre à Thiers (63), un beau passage de Spatule blanche au printemps, une nouvelle mention printanière de Labbe parasite, seulement la deuxième en Auvergne à cette saison, et une donnée en février de Marouette ponctuée dans l'Allier. Chez les rapaces, notons plus particulièrement l'hivernage deux ans de suite d'un hybride Milan royal x Milan noir à la décharge des Cramades à proximité de Saint-Flour (15), deux mentions hivernales de Buse pattue dans le Cantal et la visite d'un Gypaète barbu immature d'origine sauvage dans les Monts Dore (63). Chez les passereaux, signalons avant tout les troisième et quatrième mentions régionales de Fauvette passerinette, la cinquième mention régionale de Bruant lapon, un nouvel afflux de Cisticole des joncs dans la moitié sud de l'Auvergne ainsi qu'une curiosité : un hybride Rougequeue noir x Rougequeue à front blanc.

Liste systématique des données acceptées pour l'année 2017 (catégorie A et C)

Les données sont présentées comme suit :

- 1- Nom français [* : espèce traitée par le CMR (Comité de suivi des Migrateurs Rares)], nom scientifique.
- 2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43 (1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.
- 3- Année (si antérieure à 2017).
- 4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit (non mentionné si l'auteur de la donnée ne souhaite pas le dévoiler).
- 5- Effectif, âge et sexe si connus.
- 6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.
- 7- Date d'observation.
- 8- Observateur(s), limité à trois, ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.
- 9- Commentaires éventuels.

10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007). Sont prises en compte les modifications ultérieures proposées par la CAF, dont celle de 2016.

11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.

12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Harle huppé, 1 mâle ad. le 5 janvier 2017 à Parentignat (les Mayères) (M. Bernard in Brugerolle – CH Auvergne, 2018).

Abréviations utilisées :

ind. : individu(s) - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

FULIGULE MILOUINAN – *Aythya marilla* (8/8 - 1/4)

Puy-de-Dôme : Saint-Avit (étang de Tyx), 3 mâle imm. de première année / deuxième année et 1 fem. imm. de première année / deuxième année du 19 décembre 2017 au 24 février 2018 (T. LYON et al.).

Ce fuligule n'avait plus été signalé depuis 2013. Il s'agissait alors d'une femelle stationnant à Fontannes (43) du 26 novembre au 8 décembre. Cette espèce se montre de plus en plus rarement en Auvergne, tout comme au niveau national elle présente un déclin marqué depuis le milieu des années 1990 lors des dénombrements des anatidés hivernant à la mi-janvier (GAUDARD et al., 2017). Généralement, les observations en Auvergne concernent des individus isolés mais deux données se rapportent à des groupes importants : 8 femelles à Toulon-sur-Allier (03) le 26 janvier 1981 et 6 individus à Bessay-sur-Allier (03) le 6 janvier 1996 (FRENOUX, 2004).

FULIGULE MILOUIN X FULIGULE NYROCA – *Aythya ferina* x *Aythya nyroca* (0/0 - 1/1)

Haute-Loire : Bas-en-Basset (les Fontaines), 1 mâle adulte le 27 mars (F. OLIVIER).

Il s'agit de la première mention homologuée de cet hybride, l'un des plus courants parmi les fuligules.



Figure 1 : Fuligule milouin x Fuligule nyroca, mâle, Bas-en-Basset (43), mars 2017 (F. OLIVIER).

MACREUSE BRUNE – *Melanitta fusca* (8/40 - 1/2)

Allier : Vichy (lac d'Allier), 2 femelles ou imm. de deuxième année le 2 janvier puis une seule femelle du 3 au 18 janvier (R. ANDRIEU et al.).

Puy-de-Dôme : Mirefleurs (l'Île de Mirefleurs), 1 femelle adulte du 1^{er} au 20 janvier (G. LE COZ, J.-P. DULPHY, J.-P. TOUMAZET et al.).

Seuls les oiseaux notés à Vichy sont nouveaux puisque la femelle de Mirefleurs séjournait ici depuis le 2 décembre 2016. Au final, le nombre de Macreuses brunes observées lors de l'hiver 2016-2017 s'élève à 31 individus, ce qui en fait le meilleur hiver en termes d'effectifs depuis 1960. A noter que la dernière donnée dans le département de l'Allier remontait à février 2012, et déjà sur le lac d'Allier à Vichy.



Figure 2 : Macreuse brune, femelle adulte, Mirefleurs (63), janvier 2017 (J.-P. TOUMAZET).

HARLE HUPPE – *Mergus serrator* (14/23 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Parentignat (les Mayères), 1 mâle adulte le 5 janvier (M. BERNARD).

Depuis 2000, le nombre de données de Harle huppé varie de 0 à 5 par an. Il est toutefois noté chaque année depuis 2013. Sans doute la pression d'observation croissante y est pour quelque chose car les effectifs nationaux hivernants présentent une tendance à la baisse depuis 1995 (GAUDARD et al., 2017). Les données se répartissent entre le 12 novembre avec une femelle à Chambon-sur-lac (63) en 2004 et le 9 mai avec 5 individus à Joze (63) en 2016. Le mois comptant le plus d'observations est novembre (9), suivi de décembre (5) puis d'avril (3).

HARLE BIEVRE – *Mergus merganser* (date tardive)

Puy-de-Dôme : Thiers (base de loisirs), 1 type femelle le 12 juin (R. GUILLARD).

Observation surprenante en pleine période de nidification mais sans lendemain et sur un site bien suivi. En général, les derniers Harles bièvres du printemps sont notés aux alentours du 1^{er} avril et les premiers de l'automne vers le 10 novembre. La seule autre mention auvergnate d'un individu présent en période de reproduction concernait une femelle en juillet 1995 sur les gravières d'Espinassol (Ytrac, 15) et il s'agissait d'un oiseau estivant non nicheur (FRENOUX, 2004). En France, la population nicheuse montre une dynamique expansive depuis une trentaine d'années : initialement cantonné aux grands lacs alpins, le Harle bièvre niche désormais sur le cours du Doubs, de l'Ain, du Rhône (en amont de Lyon) et de l'Isère.

CAILLE DES BLES – *Coturnix coturnix* (date tardive)

Allier : Chemilly (les Moquets), 1 le 6 octobre (J.-C. GIGAULT).

La migration d'automne de la Caille des blés s'étale de mi-août à mi-novembre, avec quelques individus hivernant dans le sud-ouest de la France. La majorité des Cailles nichant en Auvergne a quitté notre région dès la deuxième quinzaine du mois de septembre alors que le passage des populations nordiques est le plus important à cette période. Des oiseaux des nichées les plus tardives, issues surtout des populations de montagne, peuvent s'attarder jusqu'à la mi-octobre. Les tous derniers oiseaux de passage sont notés début novembre (PEYROUX in LPO Auvergne, 2010). Cette espèce est très difficile à détecter en dehors de la période de chant, si bien que le nombre de données chute brusquement à partir du mois d'août et le passage d'automne est peu détecté par les ornithologues.

PLONGEON CATMARIN – *Gavia stellata* (8/8 - 1/1)

Allier : Vichy (lac d'Allier), 1 imm. de première année le 25 décembre (R. ANDRIEU et al.).

Retour à une année très classique avec un seul individu observé contre trois en 2016, année exceptionnelle. Depuis le début des années 2000, ce plongeon est en moyenne noté une fois tous les 2 ou 3 ans. Sur la même période, on compte cinq mentions dans le département du Puy-de-Dôme, trois dans l'Allier, une dans le Cantal et aucune en Haute-Loire. La dernière observation dans l'Allier remontait au 4 décembre 2010 à Vichy.

PLONGEON IMBRIN – *Gavia immer* (6/6 - 1/1)

Haute-Loire : Saint-Julien-d'Ance (Laprat) 1 le 14 novembre (fide F. CHASTAGNOL).

Oiseau trouvé posé sur une route givrée, qu'il a dû confondre de nuit avec un plan d'eau, et amené au centre de soins de Clermont-Ferrand où il est mort rapidement. Une mésaventure proche était arrivée à un Plongeon arctique tué par un véhicule alors qu'il était posé sur une route par temps de bouillard le 30 novembre 1998 à Vissac-Auteyrac (43). Il

s'agit de la seconde mention de Plongeon imbrin dans le département de la Haute-Loire. La première concernait un individu en plumage nuptial abattu puis naturalisé à Monlet dans les années 1960 (BOITIER, 2000).

BLONGIOS NAIN – *Ixobrychus minutus* (17/18 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Cournon-d'Auvergne (Petit Sarliève), 1 cht le 31 mai (T. BRUGEROLLE).

Ce chanteur dans la roselière d'un bassin de récupération des eaux pluviales d'une zone industrielle ne fut pas recontacté par la suite. Bon an mal an, le Blongios nain fournit en moyenne une ou deux observations par an depuis dix ans. Il est surtout observé de mi-mai à fin juin.

SPATULE BLANCHE – *Platalea leucorodia* (23/36 - 6/12)

Allier : Vallon-en-Sully (cimetière), 6 le 5 mars (M. RIGOULET) ; la Ferté-Hauterive (les Iles), 2 imm. de deuxième année le 4 mai (C. ROLLANT, A.-S. DE PIERI) ; Aubigny (Lieu Mathé), 1 imm. de première année le 21 août (R. DANIEL).

Puy-de-Dôme : Gerzat (ENS du marais de Lambre), 1 ad. les 13 et 14 mai (D. HOUSTON, J.-J. LALLEMANT, C. EYMARD et al.) ; la Roche-Noire (le Pacage), 1 imm. les 13 et 14 mai (G. LE COZ, A. POUGET, M. LING et al.) et 1 ad. le 28 mai (A. POUGET, G. LE COZ).

La Spatule blanche fournit à nouveau un chiffre remarquable de six données en 2017 mais, contrairement à l'année précédente, la majorité des observations ont été faites lors du passage prénuptial. La donnée de Vallon-en-Sully dans l'Allier est à souligner car il s'agit :

- ▲ *de la mention la plus précoce lors de la migration de printemps qui est plutôt concentrée sur le mois de mai et la première quinzaine de juin en Auvergne ;*
- ▲ *du deuxième effectif le plus important enregistré en Auvergne, le record étant 7 individus à Veyre-Monton (63) le 19 septembre 2017.*

ELANION BLANC – *Elanus caeruleus* (14/14 – 8/8)

Allier : le Brethon (le Grand Villers), 1 le 5 juillet (A. TROMPAT).

Cantal : Arpajon-sur-Cère, 1 le 16 juin (anonyme) ; Saint-Poncy, 1 le 24 juillet (F. LELIEVRE) ; Pleaux (les Roches), 1 le 12 novembre (C. SAINT-JEAN).

Haute-Loire : Rauret (le Dounès, la Pierre Plantée), 1 ad. les 23, 25 et 26 mai (anonyme) ; Freycenet-la-Cuche (les Pradets), 1 le 29 juillet (J. DAUBANAY).

Puy-de-Dôme : Saint-Gervazy (Praquero), 1 ad. les 22 et 25 juin (J.-P. DULPHY et al.) ; Aulhat-Flat (les Longes, les Mandonnets), 1 imm. de première année du 19 au 27 novembre (T. BRUGEROLLE et al.).

Le record du nombre d'individus observés en une année est battu : 8 ont été signalés en 2017 contre 5 en 2016 et 2015. Néanmoins, toutes les observations concernent à nouveau des oiseaux isolés et sans comportement de nidification. Depuis la première mention auvergnate d'un individu le 18 avril 1997 à Orcival (63), l'Elanion blanc a été noté à 6 reprises dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme, 7 fois dans le Cantal et 3 fois en Haute-Loire.

L'espèce peut être vue à toute altitude (observation record à 1234 m à Saint-Victor-la-Rivière dans le Puy-de-Dôme) mais fuit les zones enneigées en hiver.



Figure 3 : Elanion blanc, 1^{ère} année, Aulhat-Flat (63), novembre 2017 (C. GARCIA) : les grandes couvertures à liseré pâle et l'iris assez orangé indiquent un oiseau de 1^{ère} année, des détails quasiment impossibles à voir sur le terrain.

MILAN NOIR – *Milvus migrans* (hivernage)

Cantal : Andelat (les Cramades), 4 (3 ad. et 1 imm. de deuxième année) les 6, 7, 8 janvier (S. HEINERICH, D. PAGES, R. RIOLS *et al.*), puis 2 (1 ad. et 1 imm. de deuxième année) les 21 et 29 janvier (anonyme) ; Andelat (Colsac, les Cramades), 1 ad. le 2 décembre (S. HEINERICH) et 3 ad. le 24 décembre (R. RIOLS).

Avec un total de 5 individus, l'effectif hivernant en 2016-2017 est inférieur à ceux des hivers 2014-2015 et 2015-2016 (7 oiseaux à chaque fois). Il s'agit tout de même du 3^{ème} effectif le plus important enregistré en Auvergne depuis le début du suivi de l'hivernage de cette espèce en 2001. A noter aussi que le jeune Milan noir oriental (Milvus migrans migrans x Milvus migrans lineatus) découvert le 26 décembre 2016 à la décharge de Saint-Flour aura poursuivi son séjour jusqu'au 29 janvier au moins.

MILAN NOIR x MILAN ROYAL – *Milvus migrans x Milvus milvus* (1/1 - 1/1)

Cantal : Andelat (les Cramades), 1 ad. du 6 janvier au 18 février (R. RIOLS, D. PAGES, S. HEINERICH *et al.*) puis à Andelat (ruisseau de la Chavade) le 11 mars (R. RIOLS) ; Andelat (les Cramades), 1 ad. du 9 décembre 2017 au 30 janvier 2018 (J. RIVOIRE).

Poursuite de l'hivernage de l'individu découvert le 26 décembre 2016 à la décharge de Saint-Flour. C'est probablement le même oiseau qui est revenu l'hiver suivant.

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE* – *Haliaeetus albicilla* (5/5 – 1/1)

Allier : la Ferté-Hauterive (les Iles), un imm. le 6 janvier (R. TAVARD).

Dans les années 80 et 90, plus de 80 % des données de Pygargue en Auvergne provenaient de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier alors à l'état de projet ou à peine naissante (création en 1994). Après une décennie sans observation, l'espèce est de nouveau notée de manière régulière en Auvergne depuis 2011, surtout dans le département de l'Allier et notamment dans la réserve qui reste très attractive pour ce rapace.

GYPAETE BARBU – *Gypaetus barbatus* (1/1 – 1/1)

Puy-de-Dôme : Chastreix (Aiguilles du Diable, cirque de la Fontaine Salée), Picherande (col de la Geneste), Chambon-sur-Lac (Puy Ferrand), 1 imm. de deuxième année les 12 et 13 avril (T. LEROY, A. BAYER, G. CALU).

Cet oiseau sans bague, ni balise, ni plume décolorée a été accepté en catégorie A par le comité. Après son passage par le massif du Sancy, il fut revu le 18 avril sur une placette de nourrissage à Lagorce en Ardèche. Les pérégrinations de ce deuxième année d'origine sauvage montre qu'il n'y a pas que les individus issus des programmes de réintroduction qui peuvent partir en vadrouille à travers l'Europe et parcourir de grandes distances. La seule autre donnée acceptée en catégorie A par le comité concernait un immature observé le 18 avril 2013 aux Estables (43). A noter aussi que 3 immatures issus de programmes de réintroduction, et dont les données ont été placées en catégorie E par le comité, ont traversé l'Auvergne cette année.

VAUTOUR PERCNOPTERE – *Neophron percnopterus* (12/13 – 1/1)

Haute-Loire : Beaulieu (la Plaine), un ad. le 1^{er} juin (C. TOMATI).

La Haute-Loire accueille l'espèce pour la 7^{ème} fois depuis 1999, ce qui en fait le département le plus souvent fréquenté en Auvergne. Les seize mentions auvergnates se répartissent comme suit : 1 en avril, 10 en mai, 4 en juin et 1 en août. Ce rapace n'a toujours pas été observé dans le Puy-de-Dôme alors qu'il s'agit du département avec la plus forte pression d'observation.

BUSARD PALE – *Circus macrourus* (9/9 – 1/1)

Allier : Naves (les Cogners), 1 mâle ad. le 30 avril (P.-J. DUBOIS).

Après une année blanche en 2016, le Busard pâle fait une nouvelle apparition en Auvergne. Sur les 15 données homologuées par le CHN puis le CHA depuis la première mention en 2002, sept concernent le passage printanier et huit le passage d'automne. Aucune mention d'hivernage n'est connue en revanche. Le passage pré-nuptial se déroule essentiellement dans la première décennie du mois d'avril et la donnée obtenue cette année est la plus tardive pour la migration de printemps en Auvergne, sans être toutefois extraordinaire au niveau national.

BUSE PATTUE – *Buteo lagopus* (3/3 - 1/1)

Cantal : Ussel (le Moulin de Luc, pont de Chambeyrac, Champ de Chambeyrac, la Croix, les Glairères), Valuèjols (la Sagne de Maury), 1 femelle ad. du 2 janvier au 10 mars (D. PERROCHEAU, D. PAGES, F. LEGENDRE *et al.*) ; Mauriac (Trébiac), 1 imm. de deuxième année le 14 janvier (C. TOVENER *fide* M. BERNARD).

Poursuite du stationnement sur la Planèze de Saint-Flour de l'individu découvert en décembre 2016 et apparition d'un nouvel oiseau, encore dans le Cantal, qui demeure le département auvergnat le plus régulièrement fréquenté par cette espèce.



Figure 4 : Buse pattue, femelle adulte, Ussel (15), février 2017 (R. RIOLS).

MARQUETTE PONCTUÉE – *Porzana porzana* (date tardive / hivernage / date précoce)

Allier : Montbeugny (les Chevaliers), une imm. de deuxième année le 23 février (A. VOUTE).

Puy-de-Dôme : la Roche-Noire (Belle-Rive), 1 le 20 octobre (T. BRUGEROLLE).

L'espèce est soumise à homologation du 20 octobre à fin février depuis 2010 en raison de données dans les archives de la LPO Auvergne concernant des hivernages, ou du moins des tentatives, très peu circonstanciés. La donnée dans l'Allier concerne un oiseau qui dans sa fuite a perdu quelques plumes contre un grillage anti-ragondin, permettant ainsi de confirmer l'identification. Il s'agit donc de la première donnée hivernale validée par le comité. Néanmoins, compte tenu de la date, cette marquette a-t-elle passé l'hiver sur place ou était-ce déjà un migrateur très précoce ? Quant à la donnée du 20 octobre dans le Puy-de-Dôme, elle est légèrement tardive et a au moins le mérite de fournir enfin une donnée documentée à la fin du passage automnal.

BECASSEAU DE TEMMINCK – *Calidris temmincki* (9/14 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (bassins de la sucrerie Bourdon), 1 le 25 septembre (R. RIOLS).

L'effectif est inférieur aux années précédentes puisque 2 individus avaient été signalés en 2016, 5 en 2015 et 4 en 2014. Ces cinq dernières années, le nombre de Bécasseaux de Temminck observés en automne est bien plus important qu'au printemps malgré une plus forte pression d'observation à cette saison. A noter aussi que seules quatre zones humides ont déjà accueilli à plusieurs reprises cette espèce dans le Puy-de-Dôme : le lac de l'Esclauze à Egliseneuve-d'Entraigues, le lac des Bordes à Compains, les gravières de Pérignat-sur-Allier et les bassins de la sucrerie Bourdon à Clermont-Ferrand.



Figure 5 : Bécasseau de Temminck, Clermont-Ferrand (63), septembre 2017 (R. RIOLS) : la boue sur les pattes les rendent essentiellement noires sauf en haut où elles sont bien jaunes.

BECASSEAU COCORLI – *Calidris ferruginea* (4/11 - 1/2)

Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (bassins de la sucrerie Bourdon), 1 imm. de première année les 26 et 27 septembre (B. MERGNAT, A. CREGU et al.).

Avec une seule donnée pour un seul individu, l'année 2017 fournit le strict minimum mais c'est déjà mieux qu'en 2011, 2012 et 2015 où aucun Bécasseau cocorli n'avait été signalé. Depuis 2000, la migration postnuptiale représente 77 % des observations (n = 33/43). Elle s'étend entre le 6 juillet et le 7 octobre avec un pic du passage de la dernière décade d'août à la dernière décade de septembre, qui cumule 91 % (n = 30/33) des données d'automne. La prépondérance des observations automnales est encore plus marquée depuis 2010 puisqu'elles représentent 83 % (n = 10/12) des données de Bécasseau cocorli. La dernière observation de ce limicole aux bassins de la sucrerie Bourdon remontait au 25 septembre 2009.

BECASSINE SOURDE – *Limnocripes minima* (date tardive)

Cantal : Cussac (narse de Lascols), 2 le 20 mai (M. AUSANNEAU).

La Bécassine sourde s'observe chez nous principalement du 20 octobre au 5 mai. Les grandes fluctuations annuelles sur les sites de reproduction et la discrétion de l'espèce pendant l'hivernage et la migration rendent l'évolution des effectifs auvergnats difficile à interpréter. La migration de printemps débute en février, culmine entre mi-mars et mi-avril et diminue rapidement fin avril, quelques retardataires pouvant encore être observés jusqu'à la première et la deuxième décade de mai. La donnée du 20 mai obtenue cette année à la narse de Lascols est la plus tardive pour la migration de printemps en Auvergne.

LABBE PARASITE – *Stercorarius parasiticus* (3 /3 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 imm. de deuxième année le 12 juin (G. LE COZ et al.).

Nouvelle observation printanière un an jour pour jour après la dernière donnée ! Les observations lors du passage pré-nuptial (n = 2) demeurent très rares comparées à celles faites lors de la migration d'automne (n = 17). Parmi les quatre espèces de labbe déjà observées en Auvergne, le Parasite est de loin le plus fréquent puisqu'on ne compte que 3 données de Labbe à longue queue et une seule de Labbe pomarin et de Grand Labbe.

GUIFETTE NOIRE – *Chlidonias niger* (date précoce)

Haute-Loire : Bas-en-Basset (les Fontaines, gravière), 1 du 27 au 29 mars (F. OLIVIER et al.).

Le 27 mars devient le nouveau record de précocité pour cette espèce en Auvergne. La précédente date record d'arrivée était le 30 mars 1985. Depuis 2009, les premières Guifettes noires du printemps ont été notées à des dates assez variables et sans tendance marquée, du 10 au 29 avril.

GUIFETTE LEUCOPTERE – *Chlidonias leucopterus* (12/12 - 1/1)

Puy-de-Dôme : la Godivelle (lac d'en Bas), 1 imm. de première année le 13 août (C. PRADEL, S. HEINERICH, D. PAGES).

La dernière mention de cette guifette dans le département du Puy-de-Dôme remontait au 30 avril 2013 avec un individu observé à Thiers. Cette espèce avait par ailleurs déjà été notée au lac d'en bas de la Godivelle le 3 septembre 2011. Depuis les années 1960, on compte 19 observations en Auvergne. Neuf proviennent du département de l'Allier, 5 du Puy-de-Dôme, 3 de Haute-Loire et 2 du Cantal. Elle a déjà été notée à 8 reprises dans la décennie en cours et 7 fois dans les années 2000 alors qu'elle n'avait fourni que 4 mentions au XX^{ème} siècle.



Figure 6 : Guifette leucoptère, première année, la Godivelle (63), septembre 2017 (C. PRADEL).

COUCOU GRIS – *Cuculus canorus* (date précoce)

Cantal : Leynhac (Chaulès), 1 cht le 13 mars (O. CROS fide T. ROQUES).

Il s'agit de la donnée la plus précoce en Auvergne et concerne sans surprise un chanteur qui s'est d'ailleurs cantonné par la suite. La date record d'arrivée était auparavant le 14 mars 2003. Les années précédentes, les premiers Coucou gris de l'année avaient été notés le 26 mars 2016 et 2015, le 19 mars 2014 et le 21 mars 2013 et 2012.

COUCOU GEAI – *Clamator glandarius* (2/2 – 1/1)

Puy-de-Dôme : Sauvagnat-Sainte-Marthe (la Chaux), 1 imm. de deuxième année le 13 juin (T. DELSINNE).

Dixième mention de cette espèce en Auvergne. Le Coucou geai n'avait été signalé qu'à deux reprises dans le département du Puy-de-Dôme : un première année le 7 juillet 2012 à Anzat-le-Luguet et un autre première année en juillet 1998 à Montaigut-le-blanc (BOITIER, 2000). Cette espèce méditerranéenne n'a d'ailleurs jamais été observée au nord de Clermont-Ferrand en Auvergne. Il est à souligner aussi que les apparitions du Coucou geai ne sont pas récentes puisqu'il existe trois mentions datant des années 1960 : Champagnac-le-Vieux (43) en 1967, val d'Allier brivadois (43) en 1968 et Celles (15) en 1969.

PETIT-DUC SCOPS – *Otus scops* (date précoce)

Puy-de-Dôme : Moriat (bourg), 1 m. et 1 fem. le 30 mars (G. PICOTIN).

Classiquement, cette donnée légèrement précoce concerne un site où le Petit-duc scops avait déjà été noté en période de nidification les années précédentes. En revanche, c'est la première fois qu'un couple est signalé si tôt puisque toutes les données du mois de mars jusqu'à présent mentionnaient des mâles chanteurs ou de sexe indéterminé. La donnée la plus précoce pour cette espèce en Auvergne demeure le 27 mars et, étant donné la régularité du Petit-duc avant le 1^{er} avril, la période d'homologation finira la veille de cette date record à compter du 1^{er} janvier 2018.

ALOUETTE CALANDRELLE – *Calandrella brachydactylla* (11/13 – 1/1)

Cantal : Roffiac (les Rugnes, les Champs Roudaris), 1 les 28 avril et 3 mai (P.-J. DUBOIS et al.).

6^{ème} mention pour le Cantal, ce qui en fait le département auvergnat le plus souvent fréquenté par cette alouette. Il s'agit aussi de la première donnée pour la Planèze de Saint-Flour. Plus globalement en Auvergne, l'Alouette calandrelle a été notée 5 années sur 8 depuis 2010. 2012 est l'année qui fournit le plus d'observations (4) et le plus grand nombre d'individus (5).



Figure 7 : Alouette calandrelle, Roffiac (15), avril 2017 (P.-J. DUBOIS).

HIRONDELLE DE ROCHERS – *Ptyonoprogne rupestris* (hivernage)

Haute-Loire : Aurec-sur-Loire (Semène), 4 le 14 décembre (E. PAYEN).

Hivernant rare mais désormais assez régulier dans la région avec quelques individus signalés chaque année au mois de décembre et de janvier.

PIPIT A GORGE ROUSSE – *Anthus cervinus* (x/x – 8/13)

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 22 avril (anonyme, B. RAYNAUD), 2 le 30 avril (P.-J. DUBOIS) et 1 le 14 mai (anonyme); Cussac (narse de Lascols, Lascols), 1 fem. ou imm. de deuxième année le 27 avril (R. RIOLS), 2 le 29 avril (P.-J. DUBOIS), 1 m. le 3 mai (R. RIOLS) et 1 le 4 mai (R. RIOLS); Roffiac (narse de Nouvialle), 1 fem. ou imm. de deuxième année le 3 mai (R. RIOLS, S. HEINERICH), 5 le 4 mai (R. RIOLS), au moins 3 le 5 mai (B. MERGNAT), au moins 5 le 8 mai (L. TON, N. GAUTHIER, anonyme) et 1 le 14 mai (anonyme).

Puy-de-Dôme : Saint-Nectaire (Triovertas), 1 le 3 mai (M. BERNARD); Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 le 27 octobre (T. BRUGEROLLE).

Avec un minimum de 13 oiseaux pour les mois d'avril et de mai, le printemps 2017 fournit un nouveau record du nombre de Pipits à gorge rousse contactés pendant la migration prénuptiale, loin devant les printemps 1997 et 2016 qui ne comptaient « que » 9 individus. Le groupe de 5 oiseaux observés les 4 et 8 mai à Roffiac est un effectif remarquable mais néanmoins inférieur au groupe de 9 individus notés le 15 avril 1997 à Andelat (15). A noter aussi une observation lors du passage postnuptial, ce qui est rare (0 à 1 individu par automne depuis 2000). On soulignera à nouveau l'absence de donnée en Haute-Loire (dernière mention en 2009, la seule du XXI^{ème} siècle pour le moment) et dans l'Allier (dernière observation remontant à 1994).

BERGERONNETTE PRINTANIERE – *Motacilla flava*

Individu présentant les caractéristiques de la sous-espèce *cinereocapilla* dite **Bergeronnette d'Italie** (9/9 - 2/2)

Cantal : Saint-Pierre (étang), 1 mâle le 26 avril (R. COUSTEIX); Cussac (narse de Lascols), 1 mâle le 27 avril (R. RIOLS).

Deux données cette année qui font suite à une mention en 2016 et trois en 2015. La première observation de cette sous-espèce en Auvergne ne date que de 2010 avec un individu le 24 avril à la narse de Lascols (15). Les observations ont toutes eu lieu au mois d'avril, entre le 12 et le 29, à l'exception d'une donnée concernant un mâle chanteur le 15 mai 2011.

ROUGEQUEUE NOIR x ROUGEQUEUE A FRONT BLANC – *Phoenicurus ochruros x Phoenicurus phoenicurus* (0/0 – 1/1)**Cantal** : Aurillac, 1 m. du 26 au 28 juillet (anonyme).*Première mention homologuée de cet hybride.***ROUGEQUEUE A FRONT BLANC** – *Phoenicurus phoenicurus* (date tardive)**Puy-de-Dôme** : Corent (Roc Rouge), 1 le 4 novembre (J.-P. DULPHY) ; Saint-Etienne-des-champs (bourg), 1 mâle imm. de première année 1 le 29 octobre (A. CREGU).*Le passage d'automne du Rougequeue à front blanc s'étale du mois d'août jusqu'à mi-octobre, avec parfois quelques oiseaux retardataires jusque dans la dernière décennie de ce mois. Ces deux données sont les plus tardives enregistrées pour cette espèce en Auvergne.***MERLE A PLASTRON** – *Turdus torquatus* (hivernage)**Cantal** : Lavigerie (col d'Eylac), au moins 12 le 7 janvier (D. BRUGIERE).*Un bel hivernage de Merles à plastron avait été constaté en décembre 2016 dans les Monts du Cantal et dans le massif du Sancy à cause du manque d'enneigement et d'une forte fructification des sorbiers des oiseleurs. Cette donnée du 7 janvier 2017 fut la dernière, la neige apparaissant en altitude peu après. Au final, ces tentatives d'hivernage auront concerné au moins 18 oiseaux sur 3 sites dans les Monts du Cantal et au moins 13 individus sur 5 sites dans le massif du Sancy.***BOUSCARLE DE CETTI** – *Cettia cetti* (5/5 – 3/3)**Allier** : Lurcy-Lévis (Sézeaux), 1 cht le 15 mai (N. LAGARDE) ; la Ferté-Hauterive (les Délots), 1 cht le 21 juin (G. LE ROUX) ; Valigny (étang de Goule), 1 cht le 28 octobre (N. DESCHAUME et al.).*Trois données cette année contre aucune en 2016 et une seule en 2015. Est-ce les prémices d'une reconquête du département de l'Allier par le nord-ouest ? Attendons de voir car les rares oiseaux notés depuis une décennie en Auvergne ne semblent pas se cantonner plus de quelques semaines ou ne survivent pas à l'hiver. A noter tout de même que les données de Lurcy-Lévis et de Valigny se situent à une vingtaine de kilomètres de l'étang de Javoulet (Cher) où il existe une petite population.***CISTICOLE DES JONCS** – *Cisticola juncidis* (18/28)**Cantal** : Aurillac, 2 sites : l'un avec 2 ind. le 9 janvier puis un seul les 14 et 15 janvier et le 26 février, l'autre avec un individu le 25 février (anonyme) ; Arpajon-sur-Cère, 1 cht le 17 juin (anonyme) ; Marchastel (le Communal), 1 cht le 31 juillet (L. BELENGUIER) ; Cussac (narse de Lascol), 1 cht le 12 août (L. NOAILLY) ; Marcenat (ruisseau de la Bastide), 1 à 2 individus les 14, 15 et 17 août (C. GENUY et al.) ; Giou-de-Mamou (Vacherie Casse), 1 cht le 18 août (E. FRESSINAUD MAS DE FEIX) ; Ytrac (Danguilhen), 1 à 5 ind. du 26 septembre au 25 décembre (anonyme et al.)**Haute-Loire** : Chaudeyrolles (les Narcès), 1 cht du 11 juin au 20 août (C. CHAIZE et al.) ; Saint-Front (Térios), 1 cht le 24 juin (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE) ; les Vastres (les Vastrets), 1 cht le 5 juillet (C. CHAIZE) ; Champclause (narcès), 1 cht le 12 juillet et les 15 et 17 août (J.-P. BOULHOL et al.) ; Saint-Paul-de-Tartas (Queyreil), 1 cht le 31 juillet et le 2 août (O. TESSIER) ; Pradelles (le Chaussis), 1 cht le 26 juillet (O. TEISSIER) ; Vernassal (Pratement), 1 le 15 octobre (D. PERROCHEAU).**Puy-de-Dôme** : Beaulieu (bourg), 1 le 30 mars (D. PAGES) ; Veyre-Monton (les Quatre Routes), 1 cht du 7 au 13 mai puis un couple le 17 mai (A. CREGU et al.) ; Veyre-Monton (Saint-Alyre), 1 cht le 22 juin (T. BRUGEROLLE) ; Olby (l'étang du Fung), 1 cht le 6 août (S. HEINERICH) ; Saint-Pierre-le-Chastel (ruisseau de Mazaye), 2 mâles et un couple possible le 6 août puis au moins 2 ind. les 12 et 13 août (S. HEINERICH et al.).**2016 Haute-Loire** : Malvières (Malcros), 3 ind. le 17 août (P. BONFILS).*L'année 2017 est à nouveau marquée par un nombre de données inhabituellement élevé de Cisticoles des joncs mais cependant moindre qu'en 2016. Moins de sites occupés mais aussi moins d'individus par site et surtout très peu d'indices de nidification probable et aucune de certaine. Le faible nombre de Cisticoles enregistré en automne lors de la dispersion postnuptiale laisse à penser que la nidification n'a pas été bonne en fin de compte.**L'augmentation des données ces deux dernières années s'inscrit probablement dans une nouvelle vague d'expansion de cette espèce favorisée par la succession d'hivers doux après que la population française ait été décimée lors des hivers rigoureux de 2008-2009 et 2011-2012. La Cisticole était d'ailleurs apparue en Auvergne au milieu des années 1970 et au début des années 1980 (BRUGIERE, 1977 ; DUBOC, 1979) lors d'une ces phases d'expansion qui avait débuté en France à la fin des années 1960 et qui lui avait permis de coloniser tout le littoral français ainsi que de nombreux marais continentaux dans l'ouest et le sud, atteignant même la Champagne, l'Alsace, la Belgique et les Pays-Bas. Mais cette formidable avancée en quelques années fut réduite à néant en Auvergne par les vagues de froid des hivers 1985, 1986 et 1987, cette espèce sédentaire étant très sensible aux longues périodes de gel. Son retour s'amorça seulement à partir de 1994 dans le Puy-de-Dôme, puis 1995 dans l'Allier et le Cantal et seulement en 1998 dans la Haute-Loire après 20 ans d'absence dans ce département (LEBRETON, 1999). La fin des années 1990 et le début des années 2000 marque une nouvelle phase d'expansion, tout comme il est constaté au niveau national une progression de la Cisticole de + 28 % entre 2001 et 2007 (ISSA, 2015). Elle est cependant sans commune mesure avec celle en cours puisque la meilleure année (2005) ne fournit que 6 données pour 11 oiseaux différents. De 2006 à 2014, les observations sont plus sporadiques, certaines années n'occasionnant qu'une seule donnée et un seul cas de nidification certaine est signalé*

(RIGAUX & LEROY, 2007). Durant cette période, la Cisticole semble avoir disparu du département de l'Allier qui offre pourtant les conditions d'hivernage les plus favorables en Auvergne et la majorité des observations sont estivales, principalement dans les zones humides de moyenne montagne où les oiseaux ne semblent pas survivre aux hivers.



Figure 8 : Cisticole des joncs, Ytrac (15), octobre 2017 (M.-L. LIEGE).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE – *Acrocephalus scirpaceus* (date tardive)

Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand, 2 le 20 octobre (R. RIOLS) ; Aydat (lac d'Aydat), 2 le 23 octobre (D. HOUSTON) ; Sallèdes (Colombier), 1 le 23 octobre (G. SAULAS) ; la Roche-Noire (Belle-Rive), 2 le 25 octobre (A. CREGU).

Espèce migratrice soumise à homologation du 20 octobre au 31 mars. Le nombre inhabituellement élevé d'observations de Rousserolle effarvate sur la totalité du mois d'octobre 2017 ($n = 22$) rappelle celui d'octobre 2015 ($n = 19$), année qui avait fourni la date la plus tardive pour cette espèce en Auvergne (le 29 octobre). L'hypothèse la plus vraisemblable est que les températures douces et la quasi absence de gelée en septembre – octobre 2015 et 2017 auront permis une présence prolongée des rousserolles, d'où les cinq données légèrement tardives de cet automne. En 2018, la période d'homologation débutera le lendemain de l'observation à la date la plus tardive connue et vérifiée par le comité.

FAUVETTE PASSERINETTE – *Sylvia cantillans* (1/1 – 2/2)

Allier : Créchy (Pré Randan), 1 mâle le 10 mai (D. BRUGIERE).

Puy-de-Dôme : Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 mâle le 23 avril (T. BRUGEROLLE).

Troisième et quatrième mentions auvergnates. Les précédentes observations de cette fauvette concernaient un oiseau recueilli épuisé à Aubière (63) le 11 septembre 1982 et un mâle vu le 7 avril 2010 à Aubazat (43). L'espèce est donc rarissime en Auvergne bien qu'il existe des populations nicheuses assez proches dans les départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche et dans le sud-est de la Loire.

POUILLOT IBERIQUE – *Phylloscopus ibericus* (7/7 – 1/1)

Puy-de-Dôme : Chanat-la-Mouteyre (Puy de Chaumont), 1 cht le 27 mai (G. GUILLOT).

8^{ème} mention depuis le début des années 2000. Les observations du Pouillot ibérique en Auvergne sont toutes printanières ou estivales car cette espèce à la physionomie très proche de celle du Pouillot véloce s'identifie bien plus facilement par son chant. Une mention concerne le mois de mars, 3 le mois d'avril, 2 mai, 1 juin et 1 juillet. Jusqu'à présent, il n'a jamais été noté de chanteur se cantonnant, toutes les données se rapportant à des observations ponctuelles mais dans bien des cas il n'a pas été vérifié par la suite si l'oiseau stationnait ou non. Un éventuel cantonnement serait intéressant à suivre pour les prochains oiseaux signalés.

POUILLOT FITIS – *Phylloscopus trochilus* (date tardive)**Haute-Loire** : Landos (les Narses), 1 le 21 octobre (A. et Y. BRUYERE).

Espèce soumise à homologation à partir du 20 octobre. La date de cette observation ne paraît pas extraordinaire mais il n'y avait toujours pas eu de donnée validée par le comité depuis la mise en place en 2010 de l'homologation des observations de migrateurs réguliers à des dates inhabituelles. Les années précédentes, les derniers oiseaux observés lors du passage d'automne avaient été notés le 17 octobre 2016, les 13 octobre 2015 et 2014 et le 15 octobre 2013.

GOBEMOUCHE GRIS – *Muscicapa striata* (date précoce)**Allier** : Moulins (piscine), 1 le 6 avril (A. VOUTE).

Les observations de Gobemouche gris sont soumises à homologation jusqu'au 20 avril en raison de données très précoces et récurrentes au mois de mars et au début du mois d'avril dans les archives de la LPO Auvergne et qui ne peuvent être vérifiées aujourd'hui. Le comité souhaite mieux cerner les premières dates d'arrivée de cette espèce pendant quelques temps. Cette donnée relativement précoce apporte un premier élément de réponse.

PIE-GRIECHE ECORCHEUR – *Lanius colurio* (date tardive)**Puy-de-Dôme** : Sauxillanges (les Ruchers), 1 immature de première année le 5 novembre (T. BRUGEROLLE).

Observation très tardive puisque la majorité des Pies-grièches écorcheurs ont déjà quitté notre région au 1^{er} octobre. Les années précédentes, les derniers oiseaux avaient été notés le 27 septembre 2016, le 26 septembre 2015, le 4 octobre 2014, le 6 octobre 2013 et le 9 octobre 2012. L'observation connue la plus tardive pour cette espèce en Auvergne demeure le 25 novembre 2004.

PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE – *Lanius senator* (date précoce)**Haute-Loire** : Saint-Préjet-d'Allier (le Lieu de Roche), 1 femelle le 29 mars (R. RIOLS).

Espèce soumise à homologation du 1^{er} octobre au 10 avril. Le record de date d'arrivée est battu une nouvelle fois, ce qui est régulièrement arrivé ces dernières années : un individu signalé le 6 avril 2014 à Lavaudieu (43) puis 1 mâle adulte observé le 3 avril 2016 à Andelat (15). Etonnamment, il s'agit d'une femelle cette fois-ci.



Figure 9 : Pie-grièche à tête rousse, femelle, Saint-Préjet-d'Allier (43), mars 2017 (R. RIOLS).

CHOCARD A BEC JAUNE – *Pyrhacorax graculus* (2/2 – 1/1)**Puy-de-Dôme** : Mirefleurs (Vallon des Bouys), 1 le 14 août (T. BRUGEROLLE).

Ce petit corvidé, nicheur en France uniquement dans les Alpes et la chaîne pyrénéenne, est un visiteur très rare en Auvergne qui apparaît une à deux fois par décennie et toujours à l'unité. Les deux seules observations validées par le comité remontent au 7 mai 2011 avec un individu observé à Laveissière (15) dans les Monts du Cantal et au 22 novembre 2006 avec un individu fréquentant l'ancienne décharge de Chastel-sur-Murat (15) dans le bassin de l'Allagnon. On retrouve dans les archives de la LPO Auvergne quatre autres mentions : 1 le 5 avril 1995 à Rentières (63), 1 dans un vol de Grands Corbeaux le 5 octobre 1994 à Riom-es-Montagnes (15), 1 le 26 mars 1989 à Besse-et-Saint-Anastaise (63) et 1 le 30 septembre 1980 à Champeix (63).

CRAVE A BEC ROUGE – *Pyrhacorax pyrrhacorax* (4/9 – 1/1)**Puy-de-Dôme** : Covent (Puy de Covent), 1 le 20 mai (T. BRUGEROLLE).**2015 Cantal** : Espinasse (bois du Tillet), 2 le 22 juillet (J. BEC et al.).

Données remarquables par leur localisation, l'une dans la Limagne des Buttes, l'autre dans les gorges de la Truyère, car le Crave à bec rouge n'avait été observé jusqu'alors que dans les Monts Dore et les Monts du Cantal. Les dates d'apparition sont plus classiques en revanche puisque toutes les observations contemporaines de ce corvidé ont été

réalisées en mai, juin, juillet, août et septembre. Un minimum de 5 individus ayant été observés en 2016 dans les Monts du Cantal, cela fait donc trois ans de suite que le Crave à bec rouge apparaît en Auvergne.

CORNEILLE NOIRE X CORNEILLE MANTELEE – *Corvus corone x Corvus cornix* (5/7 – 1/1)

Puy-de-Dôme : Parent (les Brousseaux), 1 les 19 et 25 février (G. SAULAS), puis à Coudes (le Pouzat) le 4 mai (G. SAULAS) ; Gerzat (gymnase Christian Fournier, les Charmes, la Vierge), 1 à 2 ind. du 7 octobre au 23 décembre (M. LING et al.).

Les deux individus de Gerzat semblent sédentaires et sont notés sur cette commune depuis 2015. L'oiseau signalé à Parent puis à Coudes serait une nouveauté. La première observation de cet hybride ne date que de 2008 avec un individu noté aux Martres-de-Veyre dans le Puy-de-Dôme. Depuis, n'ont été observés que 6 individus supplémentaires : 4 dans le Puy-de-Dôme et 2 dans l'Allier. Cet hybride est bien plus courant dans le sud-est de la France.

NIVEROLLE ALPINE – *Montifringilla nivalis* (date tardive)

Puy-de-Dôme : Chastreix (Puy de Sancy), 1 le 29 avril (F. ORGERET).

Espèce soumise à homologation du 1^{er} avril au 30 septembre. Il s'agit de la donnée la plus tardive obtenue ces 15 dernières années mais tout de même loin du record du 23 mai 1981.

BOUVREUIL PIVOINE – *Pyrrhula pyrrhula*

Oiseau présentant les caractéristiques d'une population de la sous-espèce nominale dite **Bouvreuil trompetant** (x/x – 6/8)

Allier : Nassigny (ENS de la Vauvre), 1 le 12 décembre (N. DESCHAUME).

Haute-Loire : Chadron (Chabreyre), au moins 2 le 22 novembre (S. MULLER), Lempdes-sur-Allagnon (Bos Sacrat), 1 le 25 novembre (T. BRUGEROLLE) ; Saint-Didier-en-Velay (Saint-Roch), 1 le 29 décembre (S. GAZEL).

Puy-de-Dôme : Saint-Bonnet-près-Orcival (Font de Bas), 1 le 20 novembre (M. BOCH), Saint-Genès-Champespe (Lachamps de Lajoux), 1 le 26 novembre (G. RIOU, A. BERNARD) ; Tortebeuse (bourg), 1 le 7 décembre (P. TOURRET) ; Saint-Avit (étang de Tyx), 1 le 25 décembre (A. CREGU).

Le dernier afflux notable de ce taxon originaire de la taïga sibérienne remontait à l'hiver 2012-2013. Le comité a cessé l'homologation des données au 31 décembre 2017, la régularité des apparitions du Bouvreuil trompetant en Auvergne étant désormais prouvée. Toutefois, un bref bilan de l'hivernage 2017-2018 peut être tiré. Au final, 18 données pour un minimum de 23 individus ont été obtenues. Il s'agit donc d'un afflux très modeste puisque le premier lors de l'hiver 2005-2006 avait fourni un total de plus de 100 données. Le premier oiseau a été noté le 20 novembre 2017 et le dernier contacté le 1^{er} mars 2018. L'Allier fournit 3 mentions, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire 9 chacun et le département du Cantal n'a pas été atteint. Les effectifs signalés ont toujours été très faibles puisque aucun groupe supérieur à 2 individus n'a été noté.

BRUANT LAPON – *Calcarius lapponicus* (3/4 – 1/1)

Puy-de-Dôme : Antoingt (la Roche), 1 le 17 décembre (T. BRUGEROLLE).

Cinquième mention en Auvergne. Les précédentes concernaient :

- ♣ un mâle le 4 mars 1997 à la Narse de Nouvialle (Roffiac) dans le Cantal ;
- ♣ un individu le 5 février 2003 au lac de la Pinière (Montaigut-le-Blanc) dans le Puy-de-Dôme ;
- ♣ deux individus le 12 novembre 2006 à Vernols dans le Cantal ;
- ♣ un oiseau le 20 septembre 2011 dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier à Châtel-de-Neuvre (Allier).

BRUANT DES NEIGES – *Plectrophenax nivalis* (/ – 1/1)

Cantal : Saint-Jacques-des-Blats (gare d'arrivée téléphérique du Plomb du Cantal), 1 mâle le 22 novembre (O. FIX).

Une donnée hivernale en montagne par an, c'est désormais classique. Cette observation a été réalisée à 1777 mètres d'altitude. Le record altitudinale pour cette espèce est à 1828 m, non loin du sommet du Puy de Sancy dans le Puy-de-Dôme. Il s'agit également de la troisième observation dans les Monts du Cantal, la dernière remontant au 11 janvier 2012 à Saint-Paul-de-Salers.

Bibliographie

BOITIER E. (dir.), 2000. Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors série n°1, 132 p.

BRUGIERE D., 1977. Les observations de Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) de 1974 à 1976 dans le Massif Central. *Le Grand Duc*, 11 : 45-49.

DUBOC P., 1979. Tentatives d'hivernage et de nidification de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) dans le Val de Cher (Etangs de Passat-Allier). *Le Grand Duc*, 14 : 53-55.

FRENOUX J.-M., 2004. Etat des populations d'anatidés en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. Période 1993-2003. *Le Grand Duc*, 65, numéro spécial, 142 p.

GAUDARD C., QUAINTE G., DECEUNINCK B., WARD A., DRONNEAU C. & DALLOYAU S., 2007. Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2016. WI, LPO, DEB. Rochefort.

ISSA N. & MULLER Y., (coord.), 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Delachaux & Niestlé, Paris, France. 1390 p.

LEBRETON P., 1999. Nidification de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) en Haute-Loire, et présence récente en Auvergne. *Le Grand Duc*, 55 : 7-13.

LPO AUVERGNE, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination A. CLAMENS. Delachaux & Niestlé eds, Paris, 575 p.

RIGAUX P., LEROY T., 2007. Deux cas de reproduction de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) en Auvergne et à sa limite en 2006. *Le Grand-Duc*, 71 : 13-14.

